

Votre référent : Vanessa PALARIC

Adresse : 31 rue du commerce 37500 Chinon

Tél : 02 47 95 48 50

Email : chinon@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP984641217

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Bus Sitravel : Ligne A - arrêts Statue Rabelais et Beaurepaire / Ligne B et C - arrêt Statue Rabelais

Accès PMR : Oui

Organigramme

Gérante : Vanessa PALARIC

Adjointe : Mathilde LEFORT

Intervenants(tes) à domicile

Autorité administrative :

DDETS : 8 Rue Alexander Fleming, 37000 Tours, France

Zone d'intervention :

Chinon, Ligré, Seuilly, Rivière, Saint-Benoît-la-Forêt, La Roche-Clermault, Marçay, Saint-Germain-sur-Vienne, Anché, Cinais, Candes-Saint-Martin, Couziers, Lerné, Cravant-les-Côteaux, Thizay, Beaumont-en-Véron, Avoine, Huismes, Savigny-en-Véron, Parçay-sur-Vienne, Theneuil, Brizay, Sazilly, Chezelles, Tavant, Richelieu, Faye-la-Vineuse, Lémeré, Champigny-sur-Veude, La Tour-Saint-Gelin, Chaveignes, Jaulnay, Braye-sous-Faye, Courcoué, Razines, Assay, Verneuil-le-Château, Braslou, Gizeux, Continvoir, Bourgueil, Chouzé-sur-Loire, Benais, La Chapelle-sur-Loire, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Restigné, Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Coteaux-sur-Loire, Mazières-de-Touraine, Pernay, Channay-sur-Lathan, Courcelles-de-Touraine, Cléré-les-Pins, Ambillou, Hommes, Savigné-sur-Lathan, Avrillé-les-Ponceaux, Rillé, Rigny-Ussé, Pont-de-Ruan, L'Île-Bouchard, Panzoult, Crouzilles, Avon-les-Roches, Crissay-sur-Manse, Azay-le-Rideau, Cheillé, Saché, Vallères, Rivarennnes, Villaines-les-Rochers, Neuil, Bréhémont, Lignières-de-Touraine, La Chapelle-aux-Naux,

Liste des partenariats et conventionnements :

Inter Mutuelle Assistance (IMA), VYV Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME et autres mutuelles diverses.

Domiserve, Dhomplus.

Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europ Assistance et EZIO.

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'une **maltraitance** à l'encontre d'une personne vulnérable, contacter le numéro d'urgence national 3977 (personnes âgées et handicapées) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *



APEF CHINON

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	27,73	30,50	15,25
Bien-être	29,55	32,50	16,25
Évasion	31,36	34,50	17,25
Ponctuel	34,55	38,00	19,00

AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	29,55	32,50	16,25
Aide + Accompagnements ponctuel	34,55	38,00	19,00

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants + 3 ans	28,18	31,00	15,50
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,91	34,00	17,00

BRICOLAGE			
Ponctuel	45,45	50,00	25,00

JARDINAGE			
Régulier	40,00	48,00	24,00
Ponctuel	43,33	52,00	26,00
Évacuation déchets verts	37,50	45,00	22,50

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	38,00	34,55	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90	24,92
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	30,00	27,27	Présence et vigilance à domicile	38,00	31,67

(*) Nos prestations sont majorées de 25 % les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre.

Le détail des formules est joint en annexe.

(**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199.sexdecies du code des impôts. (***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 TTC (10€ après crédit d'impôt**) (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 TTC /km (0,55€ après crédit d'impôt**) (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration tarifs pour les prestations non hebdomadaires : 2,00€ TTC par heure (1€ après crédit d'impôt**) (Taux de TVA associé à la prestation)

